

Les Ambassadeurs ~ La Grande Ecurie  
Alexis Kossenko, *direction*

## *MUSIQUES POUR LE FESTIN ROYAL*



La musique, dans le Versailles des rois de France, accompagne tous les faits et gestes de l'ordinaire, mais plus encore les grands événements politiques et dynastiques. Les couronnements, les sacres, les naissances, les mariages, les traités de paix, sont célébrés avec emphase par des ballets, des opéras, des divertissements, des *Te Deum* ou des grands concerts instrumentaux. Au milieu des années 1770, Versailles brille de ses derniers feux, sans aucune conscience que les prémices de la Révolution circulent déjà dans les rues de Paris. Le vieux roi Louis XV entend assurer la continuité dynastique en mariant successivement ses trois petits-fils, potentiels prétendants au trône : le duc de Berry (1770), le comte de Provence (1771) et le comte d'Artois (1773). Tous règnent effectivement sur la France, avec le succès que l'on sait, sous les noms de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Ces trois mariages sont l'occasion de réaffirmer la puissance de la France en Europe et dans le monde, puissance écornée par la Guerre de Sept ans (1756-1763). Et bien que les caisses de l'État soient vides, Louis XV entend se repositionner sur l'échiquier international, poussé en cela par des ministres peu scrupuleux. Versailles accueille donc des fêtes superbes faisant revivre le protocole ancestral des mariages princiers : festins royaux, bals parés et spectacles d'opéras sont de rigueur. La musique, incontournable pour les bals et les représentations théâtrales, n'est pas absente des festins, au contraire ! Clé de voûte de la cérémonie du mariage, ce grand dîner d'apparat est intégralement accompagné de musique, celle-ci couvrant le brouhaha des centaines

de courtisans assemblés et le bruit du service complexe assuré par le Département de la Bouche. Dans la salle de l'Opéra royal du château, aménagée pour la circonstance, plusieurs dizaines de musiciens – sans doute même près d'une centaine – font entendre des pages chatoyantes et pompeuses, témoignant de la vivacité de l'art musical dans un pays alors profondément mélomane.

L'habitude des repas en musique remontait au XVII<sup>e</sup> siècle : en son temps, Lalande avait déjà assemblé des *Symphonies pour les Soupers du roi*, puisant dans le corpus de ses opéras et ballets : elles firent les délices du vieux Louis XIV et, remaniées par la suite, celles du jeune Louis XV. En 1773, François Francœur, alors Surintendant de la Musique du roi s'inscrit dans cette tradition, mais ne se contente pas de ses propres ouvrages ou de ceux de son indissociable acolyte, François Rebel : il regroupe, en quatre grandes suites, une quarantaine de pièces orchestrales tirées d'opéras à succès, tant anciens que modernes. Rameau, Royer, Dauvergne, Mondonville, Francœur, Rebel, Berton, Bury, Ferrand, Trial et Granier sont tour-à-tour convoqués, remaniés au passage pour leur donner plus de corps et de solennité. C'est donc une véritable apologie de la grande tradition française que ce recueil de suites, dont le raffinement orchestral n'a d'égal que la puissance dramatique et l'énergie chorégraphique.

L'édition complète de l'unique partition manuscrite, reliée sous le titre de *Concert français arrangé par Mr. Francœur surintendant de la Musique du roi pour le festin royal de Mgr. le Comte d'Artois. Année 1773* et l'identification des extraits qui la compose menée par le Centre de musique baroque de Versailles, permettent à Alexis Kossenko et à ses Ambassadeurs de se lancer dans l'exploration d'un répertoire aux proportions ambitieuses, réinterrogeant les règles d'interprétation dites « baroques » pour les adapter à la décennie 1764-1774, menant de la mort de Rameau à l'arrivée de Gluck à Paris, durant laquelle la style musical évolua imperceptiblement du baroque tardif au classicisme naissant.

On ne sait rien des conditions d'exécution de ces musiques, sinon ce que nous en dit la presse de l'époque : « on exécuta, pendant le Festin royal, différents morceaux de symphonie, sous la conduite du sieur Rebel, Chevalier de l'Ordre du roi, et Surintendant de sa Musique ». (*Mercur de France*, décembre 1773, p. 218). Aussi a-t-on imaginé de rassembler l'effectif orchestral mentionné dans un document réalisé, la même année 1773, par Jean-Baptiste Métoyen, bassoniste de la Musique du roi, indiquant précisément le nombre de musiciens réunis pour les spectacles donnés à l'occasion du mariage du Comte d'Artois. C'est sans doute avec ce même effectif que furent jouées les suites de symphonies de Francœur durant le Festin royal : 70 musiciens, dont pas moins de 26 violons, 6 altos, 14 violoncelles, 4 contrebasses, 2 flûtes, 4 hautbois, 2 clarinettes, 6 bassons, 4 cors, 1 trompette et 1 timbale. Une version en plus petit effectif, respectant toutefois les mêmes proportions orchestrales, est également envisagé pour certaines salles aux dimensions plus réduites.

*Benoît Dratwicki*  
*Centre de musique baroque de Versailles*

**Effectif « Grande version » :**  
(d'après Métoyen, 1773)

**1 chef**  
**70 musiciens**

23 violons  
9 altos  
12 violoncelles  
4 contrebasses  
2 flûtes  
5 hautbois  
2 clarinettes  
6 bassons  
4 cors  
1 trompette  
1 timbale